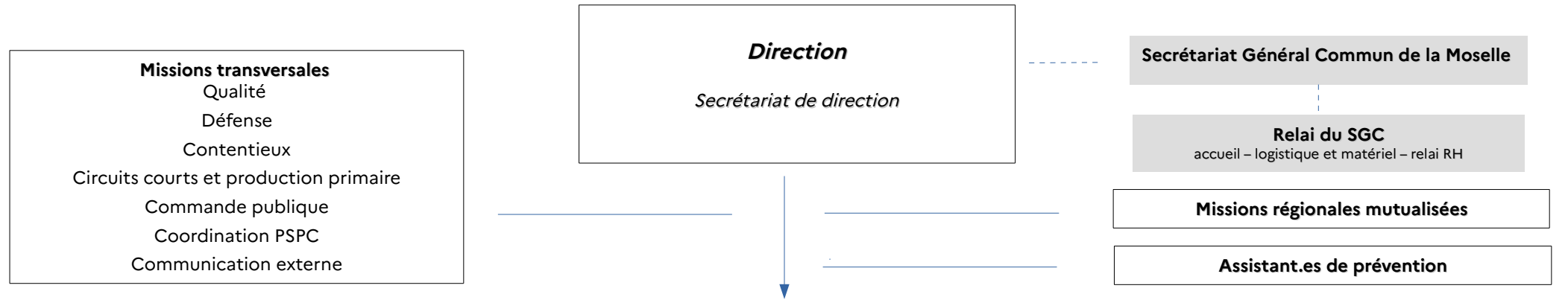


DIRECTION DE LA PROTECTION DES POPULATIONS DE LA MOSELLE

4 rue des Remparts – CS 40443 – 57008 METZ CEDEX 01 Tél. 03 87 39 75 21 Fax. 03 87 39 39 70 mël. ddpp@moselle.gouv.fr

01/01/2021



Service protection économique des consommateurs -----	Service sécurité des produits et des services -----	Service animal et environnement -----	Service inspection sanitaire en abattoirs -----
<p>Enquêtes économiques sur les prix et les marges</p> <ul style="list-style-type: none"> - réglementation et observations des prix et marges - économie souterraine et contrefaçon - règles de qualification de certaines professions <p>Protection économique du consommateur</p> <ul style="list-style-type: none"> - permanence d'accueil des consommateurs - information générale du consommateur et clauses abusives - pratiques commerciales réglementées (vente à distance, démarchage, promotions, crédit, etc) - secteurs à réglementation spécifique (immobilier, automobile, énergie, téléphonie, prestations funéraires, services aux personnes) - traitement des plaintes et des demandes d'information (professionnels, consommateurs) <p>Loyauté des transactions</p> <ul style="list-style-type: none"> - pratiques commerciales trompeuses - tromperie à l'égard des consommateurs 	<p>Sécurité des produits industriels</p> <ul style="list-style-type: none"> - sécurité des produits industriels - contrôle des exigences de sécurité - contrôle du marquage et de l'étiquetage des produits industriels - contrôle des RPMM de produits industriels - contrôle import/export - gestion des alertes produits industriels - sécurité des prestations de service <p>- permanence d'accueil des consommateurs</p> <p>Sécurité des produits alimentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - suivi des fabricants, importateurs et introduceurs - contrôle de la distribution (gros et détail) - contrôle des établissements de remise directe - suivi de la restauration collective - plans de surveillance et de contrôle - certification officielle et contrôles import/export - gestion des TIAC et alertes denrées alimentaires - délivrance et suivi des agréments sanitaires 	<p>Santé animale</p> <ul style="list-style-type: none"> - prophylaxies - police sanitaire - rassemblement d'animaux - plans d'urgence - gestion des alertes <p>Sécurité des productions animales</p> <ul style="list-style-type: none"> - pharmacie vétérinaire en élevage - plans de surveillance et de contrôle - certification officielle - contrôles conditionnalité des aides PAC - alimentation animale <p>Protection animale</p> <ul style="list-style-type: none"> - animaux de rente - animaux de compagnie <p>Inspection des installations classées pour la protection de l'environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> - police des installations classées - faune sauvage captive 	<ul style="list-style-type: none"> - inspection sanitaire ante et post mortem - agrément des établissements et ateliers annexes - protection animale (transport et abattage) - certification officielle - plans de surveillance et de contrôle - valorisation des sous-produits animaux - instruction des dossiers d'ouvertures de sites temporaires d'abattage (Aïd)

Assistance technique des services					
<i>Gestion des BOP métiers</i>	<i>Logistique</i>	<i>Accueil - Gestion SORA</i>	<i>Systèmes d'information</i>	<i>Contrôle de gestion et de performance</i>	<i>Communication interne</i>